

De : [Grégoire, Marie](#)
À : [Rivest, Audrey](#)
Objet : TR : Décision Conseil du trésor
Date : 25 septembre 2025 09:17:51
Pièces jointes : [Lignes comm interne Mesures contrôle des dépenses.pdf](#)

De : Grégoire, Marie
Envoyé : 25 octobre 2024 11:01
À : Kunz, Grégory <gregory.kunz@banq.qc.ca>; Racine Mylène <mylene.racine@banq.qc.ca>
Objet : Fwd: Décision Conseil du trésor

Je viens de recevoir ce courriel.

Contrairement à nos collègues des autres sociétés d'Etat, nous avions eu une conversation lors de notre statutaire avec le ministère. Les détails n'étaient pas connus mais nous avions les grandes lignes d'où notre échange de lundi dernier.

Je propose une cascade de communication en trois étapes.

CD - message - nous avions amorcé la conversation, nous allons poursuivre nos efforts et trouver des solutions ensemble. Un message sera envoyé aux cadres et un autre aux employés. On se serre les coudes et on a déjà mis plusieurs mesures en place.

Messages aux cadres et employés pour info

Cadres - nous avons reçu la directive, nous allons évaluer les impacts mais déjà BAnQ grâce au travail de tous est déjà en marche. Un message sera envoyé aux employés (message aux employés pour info)

Employés- le message préparé

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: Éric Bergeron <eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca>
Date: 25 octobre 2024 à 10:42:45 HAE
À: "Grégoire, Marie" <marie.gregoire@banq.qc.ca>, Véronique Fontaine <veronique.fontaine@calq.gouv.qc.ca>, Marc Hervieux <marc.hervieux@conservatoire.gouv.qc.ca>, stephan.la-roche@macm.org, saquin@mbamtl.org, "Nolin, Louis-Yves" <louis-yves.nolin@mcq.org>, Jean-Luc Murray <jean-luc.murray@mnbq.org>, atalbot@grandtheatre.qc.c, Louise Lantagne <louise.lantagne@sodec.gouv.qc.ca>, Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>, Marie Collin <mcollin@telequebec.tv>
Cc: Nathalie Verge <nathalie.verge@mcc.gouv.qc.ca>, Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>, Véronique Auger <veronique.auger@mcc.gouv.qc.ca>
Objet: Décision Conseil du trésor

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de BAnQ. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous ne reconnaissiez l'expéditeur et que vous sachiez que le contenu est sûr.

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour à tous,

Je souhaite vous revenir au sujet de la décision du Conseil du trésor que vous avez reçue le 23 octobre concernant les mesures de contrôle des dépenses.

Les autorités du Ministère savaient qu'une telle décision s'en venait, mais nous ignorions qu'elle vous serait transmise directement. Nous aurions souhaité prendre le temps d'en discuter avec vous avant. Avec cette décision, le gouvernement s'assure d'offrir aux Québécoises et aux Québécois des finances publiques saines. Il est essentiel que l'ensemble des entités gouvernementales s'implique activement et collabore en vue de respecter la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous laisse prendre connaissance de la décision et nous aurons certainement l'occasion d'en parler lors de notre rencontre prévue le 4 novembre prochain.

D'ici là, nous demeurons disponibles pour toute question.

Je vous joins également des lignes préparées par la Direction des communications qui peuvent vous être utiles pour vos communications internes.

Cordialement,

Éric Bergeron
Sous-ministre adjoint

Sous-ministéariat aux politiques et aux sociétés d'État
Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2357 poste 7122
Courriel : eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca



BAnQ-Avis de confidentialité

Ce courriel est une communication confidentielle et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous n'avez aucun droit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Pour faire suite aux récentes mesures annoncées concernant le contrôle des dépenses, voici les lignes de communication afin de vous inspirer dans vos **communications internes**.

- Le gouvernement s'assure d'offrir aux Québécoises et aux Québécois des finances publiques saines.
- L'ensemble des entités gouvernementales doivent effectuer un suivi rigoureux et responsable de leur budget.
- Chaque ministère et organisme doit prendre les mesures afin d'assurer le respect de l'enveloppe des dépenses accordée pour 2024-2025.
- Ces mesures visent le maintien de services de qualité à la population. Les services demeurent une priorité pour le gouvernement du Québec.
- Il est essentiel que l'ensemble des entités gouvernementales s'implique activement et collabore en vue de respecter la politique budgétaire du gouvernement.
- Il est de la responsabilité de chacune des entités gouvernementales d'assurer une gestion optimale et rigoureuse de l'exécution du Budget.
- Le gouvernement procède actuellement à un gel de recrutement. Il se doit d'agir ainsi, dès maintenant, afin d'offrir aux Québécoises et aux Québécois des finances publiques équilibrées.
- Les processus d'affection, de mutation et de promotion seront toujours possibles au sein de la fonction publique. Les organismes hors fonction publique n'ont cependant pas accès au processus de mutation.
- La rémunération représente près de 50% des dépenses gouvernementales. Le gel de recrutement ainsi que les autres mesures, notamment la gestion rigoureuse du temps supplémentaire, sont essentiels au respect des enveloppes budgétaires.

De : Grégoire, Marie
À : Rivest, Audrey
Objet : TR : Gel embauche - impact
Date : 25 septembre 2025 09:16:32

De : Éric Bergeron <eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca>
Envoyé : 7 novembre 2024 08:19
À : Grégoire, Marie <marie.gregoire@banq.qc.ca>
Cc : Julie Gagnon <julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca>; Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Gel embauche - impact

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de BAnQ. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous ne reconnaissiez l'expéditeur et que vous sachiez que le contenu est sûr.

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.
Merci pour le retour rapide.

Éric Bergeron
Sous-ministre adjoint
Politiques et Sociétés d'État

De : Grégoire, Marie <marie.gregoire@banq.qc.ca>
Envoyé : 7 novembre 2024 08:14
À : Éric Bergeron <eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : Julie Gagnon <julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca>; Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Gel embauche - impact

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un lien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Oui, tout à fait. Les employés travailleront le lundi pour d'autres tâches afin de libérer du temps pour les citoyens les 4 autres journées. Nous avons pris soin de choisir la journée la moins fréquentée de la semaine.

Envoyé de mon iPhone

Le 7 nov. 2024 à 08:02, Éric Bergeron <eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca> a écrit :

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de BAnQ. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous ne reconnaissiez l'expéditeur et que vous sachiez que le contenu est sûr.

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si

vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.
Bien vu Marie, merci pour l'information. Si je comprends bien, c'est une diminution du service au citoyen, est-ce bien le cas?

Éric Bergeron
Sous-ministre adjoint
Politiques et Sociétés d'État

De : Grégoire, Marie <marie.gregoire@banq.qc.ca>

Envoyé : 7 novembre 2024 07:22

À : Éric Bergeron <eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca>; Julie Gagnon <julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca>; Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>

Objet : Gel embauche - impact

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un lien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour vous trois,
J'espère que tout va pour le mieux.
Je tenais à vous aviser que nous fermerons le bureau de Rimouski les lundis.
Cela risque peut-être d'occasionner des questions ou des plaintes, c'est pourquoi je vous avise.

État de situation - 3 personnes travaillent dans nos bureaux régionaux. (2 techniciens et un professionnel). Rimouski compte un poste vacant. Il devait être comblé dans les prochains jours.

Nous avons pris la décision afin de protéger les autres services et assurer une charge de travail acceptable pour les membres de l'équipe.

N'hésitez pas,
marie

Envoyé de mon iPhone
BAnQ



BAnQ-Avis de confidentialité

Ce courriel est une communication confidentielle et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous n'avez aucun droit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [Grégoire, Marie](#)
À : [Rivest, Audrey](#)
Objet : TR : Gel de recrutement
Date : 25 septembre 2025 09:14:44

De : Grégoire, Marie <marie.gregoire@banq.qc.ca>
Envoyé : 24 mars 2025 14:00
À : Giroux, Martin <Martin.Giroux@banq.qc.ca>
Objet : FW: Gel de recrutement

De : Julie Gagnon <julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca>
Date : vendredi 21 mars 2025 à 08:28
À : "Grégoire, Marie" <marie.gregoire@banq.qc.ca>, Véronique Fontaine <Veronique.Fontaine@calq.gouv.qc.ca>, Marc Hervieux <marc.hervieux@conservatoire.gouv.qc.ca>, "stephan.la-roche@macm.org" <stephan.la-roche@macm.org>, "Lemieux, Julie" <julie.lemieux@mcq.org>, Jean-Luc Murray <Jean-Luc.Murray@mnbhq.org>, "mpjobin@mnhq.org" <mpjobin@mnhq.org>, "atalbot@grandtheatre.qc.ca" <atalbot@grandtheatre.qc.ca>, Louise Lantagne <Louise.Lantagne@sodec.gouv.qc.ca>, Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>, Marie Collin <MCollin@telequebec.tv>
Cc : Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>, Eric Bergeron <eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca>, Nadine Colette Matchim Teham <nadinecolette.matchimteham@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Gel de recrutement

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de BAnQ. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous ne reconnaissiez l'expéditeur et que vous sachiez que le contenu est sûr.

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.
Bonjour à tous,

Comme vous en avez été informé le 4 mars dernier, les mesures concernant un gel de recrutement sur des emplois réguliers et occasionnels se poursuivent en 2025-2026.

À cet égard, nous constatons un resserrement des autorisations consenties pour les demandes d'exemption adressées au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Afin d'augmenter les chances d'obtenir des réponses favorables à nos demandes et après échange avec les représentants du SCT, il conviendrait de bonifier les explications fournies pour les prochaines demandes que vous transmettrez via le formulaire de la façon suivante :

- Section 1) « Contexte justifiant la demande d'exemption » :

- Faire état de votre mission et des obligations qui vous sont dévolues (lien à faire entre les demandes d'exemption et vos obligations) : il ne faut pas tenir pour acquis que le SCT dispose de cette information;
 - Confirmer que les postes visés par les demandes d'exemption seront financés à même le budget de votre société. Si la situation financière est équilibrée, le mentionner, cela peut également être un argument favorable;
 - Si vous prévoyez respecter la cible d'effectifs, le mentionner (argument favorable). Si un dépassement de la cible d'effectifs est constaté ou anticipé, mentionner les démarches entreprises à cet égard.
- Section 2) Synthèse de la demande d'exemption – Motifs ou précisions : Il serait pertinent pour le SCT d'indiquer l'impact réel advenant que le poste ne soit pas pourvu (quelle serait la répercussion d'un refus?) et de démontrer la nécessité de pourvoir le poste en lien avec les obligations de la société.

Nous demeurons disponibles pour toutes informations à ce sujet.

Cordialement,

Julie Gagnon

Directrice des relations avec les sociétés d'État

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, bloc C, 2^e étage

Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2381, poste 7281 ou Télétravail

Courriel : julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca

De : Diane Cantin <diane.cantin@mcc.gouv.qc.ca> **De la part de** Éric Bergeron

Envoyé : 4 mars 2025 10:43

À : Marie (BAnQ) <marie.gregoire@banq.qc.ca>; Véronique Fontaine <Veronique.Fontaine@calq.gouv.qc.ca>; Marc Hervieux <marc.hervieux@conservatoire.gouv.qc.ca>; Line Ouellet <line.ouellet@cpcq.gouv.qc.ca>; stephan.la-roche@macm.org; saquin@mbamtl.org; Lemieux, Julie <julie.lemieux@mcq.org>; Jean-Luc Murray <Jean-Luc.Murray@mnbhq.org>; mpjobin@mnhq.org; atalbot@grandtheatre.qc.ca; Louise Lantagne <Louise.Lantagne@sodec.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Marie Collin <mcollin@telequebec.tv>

Cc : Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>; Julie Gagnon <julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca>

Objet : Gel de recrutement

Bonjour à tous,

Le ministère de la Culture et des Communications a été informé que les mesures adoptées le 22 octobre 2024 concernant un gel de recrutement sur des emplois réguliers et occasionnels, applicables depuis le 1^{er} novembre 2024, se poursuivent en 2025-2026 selon les mêmes modalités, tout comme celles visant à limiter le temps supplémentaire à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission, sur approbation du sous-ministre ou du premier dirigeant.

Je vous invite donc à poursuivre vos efforts à cet égard. Pour toutes questions concernant l'application de ces mesures, je vous invite à contacter Mme Julie Gagnon (julie.gagnon@mcc.gouv.qc.ca), directrice des relations avec les sociétés d'État, ou les membres de son équipe.

Je vous remercie de votre collaboration.

Cordialement,

Éric Bergeron
Sous-ministre adjoint

Sous-ministéariat aux politiques et aux sociétés d'État
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2357 poste 7122
Courriel : eric.bergeron@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/culture-communications



BAnQ-Avis de confidentialité

Ce courriel est une communication confidentielle et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous n'avez aucun droit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Rencontre des cadres

13 novembre 2024



Photo BAnQ au CPI



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Québec

Échéancier - Directive du Conseil du trésor

OCTOBRE

- Réception directive
- Médias

1^{er} NOVEMBRE

- Effectivité de la mesure

DURÉE INDÉTERMINÉE

Application de la mesure jusqu'à nouvel ordre

- Première communication générale cadres et employés
- Atelier Comité de direction : Analyse d'impact de la mesure

- Rencontre - Syndicats
- Communication détaillée cadres et employés
- Processus de gestion d'exceptions : déplacement et temps supplémentaires

- Gouvernance hebdomadaire – Décisions et gestion des urgences (PDG, DGRH et DGAF)
- Mise à jour lors des appels des cadres
- Suivi hebdomadaire avec les directions suivant le Comité de direction

BAnQ est reconnue pour la gestion responsable de ses finances.
Soyons créatifs afin de trouver des solutions qui nous permettront de respecter la mesure de resserrement, tout en rencontrant au mieux nos objectifs et prenant soin de la capacité et la santé de nos équipes.

Résumé - Directive du Conseil du trésor

Les mesures applicables :

1. Un **gel de recrutement** sur des emplois réguliers et occasionnels, incluant les remplacements, les renouvellements ou la prolongation de contrats. Les seuls postes non ciblés par la mesure sont les stagiaires, les étudiants et les surnuméraires. Pendant le gel, les mouvements internes sont permis.
 2. **Aucun temps supplémentaire** n'est permis jusqu'à nouvel ordre. En cas de besoin jugé essentiel, une demande formelle doit être formulée et approuvée par la PDG. Ces demandes doivent être acheminées via les membres de comité de direction.
 3. Les **dépenses de déplacement** au Québec et hors Québec doivent être **limitées** au maximum et réservées aux activités jugées essentielles en lien avec la mission. Une demande formelle doit être formulée et approuvée par la PDG et acheminée via les membres de comité de direction.
-
- Aucune perte d'emploi n'est prévue à BAnQ.
 - La date de fin du gel d'embauche n'est pas encore connue.
 - Seuls les postes jugés critiques à l'échelle de la fonction publique et approuvés par le Conseil du trésor pourraient être exemptés.

Période de questions



Photo : Prénom Nom



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Québec

Rencontre des cadres

Petite mise à jour

18 février 2025

Comité de direction



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC



Photo : Mikael Thimer

Québec

1. Mise à jour - Mesures de gel et impacts BAnQ

Conseil du trésor

- Les mesures toujours en vigueur.
- Aucune date prévue pour la levée des mesures au niveau du CT.

BAnQ - Gestion globale des effectifs et des budgets

Comité d'approbation BAnQ - Chaque vendredi :

1. Temps supplémentaires
Formulaire approuvé par le/la DG
2. Déplacements
Formulaire approuvé par le/la DG
3. Affichage
Analyse et justificatif présentée à priori aux DG et Isabel V-P
4. Statut des impacts (information acheminée par les DG et DGRH)

Critères de décision

- Impact sur nos équipes et la réalisation de notre mission
- Impact sur nos projets subventionnés régis par des contrats
- Situation financière et écart au budget BAnQ

Plusieurs demandes d'exception ont été faites au CT par BAnQ.

Réponses attendues d'ici 2-3 semaines autant pour des embauches externes que des renouvellements de contrats

Mise à jour - Mesures de gel et impacts BAnQ

En date d'aujourd'hui,

- Aucune mise à pied prévue; Aucune fin de contrat prématurée

Échéance en mars 2025:

- Quelques contrats ne seront pas renouvelés (résultat de priorisation ou fin des travaux)
- Des réponses sont attendues du Conseil du trésor afin de renouveler plusieurs contrats critiques pour nos opérations.

Plan de communication - Sem 17 février

Les directeurs concernés doivent annoncer aux employés ayant une fin de contrat en mars, que...

- a. leur contrat se terminera à la date prévue, sans prolongation
ou
- b. BAnQ est en attente d'une réponse du CT afin de prolonger leur contrat (rétention)

2. 2025-26 : Évaluation de la situation financière

L'inflation de nos contrats et les négociations salariales combinées à la demande du retour à l'équilibre budgétaire ajoutent une pression financière. Cependant, le retour à l'équilibre budgétaire est possible pour BAnQ.

Selon nos derniers résultats, BAnQ pourrait réussir son plan financier et ce, sans initier de mise à pied ou précipiter des changements drastiques.

Comment? (1) Appliquer les mesures en vigueur, (2) réduire nos budgets 2025-26 et (3) continuer d'innover et faire évoluer nos façons faire.

| Mesures de gel de recrutement | Resserrement de coûts : temps supplémentaires et déplacements | Resserrement de coûts : Budget par direction |
|--|---|---|
| Les compromis faits depuis 2024 portent fruits | Les compromis faits depuis 2024 portent fruits | Exercice budgétaire à compléter par direction en mars |
| Gestion serrée à maintenir | Gestion serrée à maintenir | |

Période de questions



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Québec

Appel mensuel des cadres

26 juin 2025



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Québec ■■■

Gel d'embauche et contraintes budgétaires toujours en vigueur

MÊMES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

- Le gel d'embauche se poursuit
- Le gel de déplacement se poursuit
- Le gel de temps supplémentaire se poursuit
- Le processus de demande d'exception se poursuit
- Il faut optimiser et penser différemment

PLUS D'AUTONOMIE À BANQ

- Niveau décisionnel à BAnQ
- Reddition de compte aux 3 mois au SCT
- Plus de rapidité et de flexibilité dans l'application
- Mêmes efforts de resserrement

Appel mensuel des cadres

14 août 2025



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC



Québec

Contexte

Fonction publique et MCC : Restrictions budgétaires

BAnQ :

- Enjeux budgétaires et créativité pour limiter les impacts
- Plusieurs postes vacants; les besoins de main-d'œuvre sont réévalués
 - Évaluation des priorités institutionnelles en cours
 - Évaluation des défis, impacts et de la vision pour une meilleure prise de décision

Questions



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Québec ■■■